

Toutes les mobilités ont une place



SOMMAIRE

ÉDITO.....	5
OPÉRATEUR HISTORIQUE DU STATIONNEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE.....	6
QUELQUES CHIFFRES	6
NOS EXPERTISES.....	7
MAILLON INDISPENSABLE DU STATIONNEMENT ENTRE ACTEURS	10
DU TERRITOIRE ET UTILISATEURS	
TRAVAILLER CONJOINTEMENT AVEC TOUS LES ACTEURS D'UN TERRITOIRE... ..	10
AU SERVICE DU PARCOURS CLIENT.....	11
POUR UN STATIONNEMENT PLUS INCLUSIF EN ÎLE-DE-FRANCE.....	11
ACTEUR ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.....	13
ACCOMPAGNER ET FACILITER LA TRANSITION VERS DES NOUVELLES MOBILITÉS....	14
ÉCONOMISER L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES.....	15
LIMITER LES IMPACTS ET RÉDUIRE LES DÉCHETS	15
FAVORISER LA VÉGÉTALISATION DE NOS OUVRAGES.....	15
UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS	17
GOUVERNANCE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	17
NOS PARKINGS	18

Contacts presse : A + Conseils

Christelle ALAMICHEL – christelle@aplusconseils.com – 06 31 09 03 83
Xavier YVON – yvon_xavier@yahoo.fr – 06 88 29 72 37





ÉDITO

Carine Saloff-Coste, Directrice Générale

Second opérateur de stationnement à Paris en parts de marché, Saemes occupe une place centrale dans l'évolution de la mobilité francilienne aux côtés des habitants, des élus et des acteurs publics de la capitale et de sa proche périphérie.

En effet, dans la chaîne de la mobilité, le parc de stationnement se trouve en position centrale : il propose des services de plus en plus divers en faveur des véhicules électriques et des vélos, mais aussi des réserves de surfaces utiles pour contribuer à la ville du quart d'heure et à la logistique urbaine. Cette mutation est déjà en cours dans la plupart des parkings publics à Paris et s'accentuera nécessairement dans les années à venir et jusqu'en 2030, date annoncée de l'interdiction des véhicules à moteurs thermiques dans la capitale.

Ainsi, ces dernières années, la réforme du stationnement payant en voirie, l'évolution du stationnement moto et la transition des mobilités urbaines ont amené l'entreprise à faire évoluer sa stratégie pour investir afin d'adapter les parkings à tous les modes de déplacement, qu'ils soient thermiques, électriques ou doux. Entre 10 et 15% du chiffre d'affaires est consacré chaque année aux rénovations d'ouvrages, mises aux normes (accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, mises aux normes réglementaires et sécuritaires), développement de nouveaux services...

Dans le cadre la mise en place d'une zone à trafic limité (ZTL) à Paris, Saemes accompagne ce nouveau dispositif avec le développement de solutions de stationnement faciles, sécurisées et réservables sur internet.

En 2025, nous entendons bien consolider nos parts de marché en Ile-de-France et relever les défis économiques et écologiques qui s'ouvrent pour les prochaines années.

OPÉRATEUR HISTORIQUE DU STATIONNEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

Quelques Chiffres

Créée en 1979, Saemes est une société d'économie mixte (SEM), acteur historique du stationnement en Île-de-France accueillant plus de 2,2 millions de clients chaque année grâce aux 65 parkings et quelques 29 200 places exploitées en partenariat avec ses délégants publics et privés.

Elle intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeurs du parking publics et résidentiels : construction et rénovation ; exploitation et commercialisation ; expertise de la voirie et contrôle du stationnement payant ; conseil et études auprès des collectivités, entreprises et hôpitaux.

Très impliquée dans l'évolution des mobilités, Saemes se positionne à la pointe du développement des bornes électriques et des services à valeur ajoutée au sein des parcs de stationnement.

65
parkings exploités

36 parkings publics (ouvrage ou surface)
25 parkings résidentiels en ouvrage
2 parkings résidentiels de surface
1 parking bus et autocars
1 vélostation

29 200
places en ouvrage et voirie

2,2 M
de clients horaires
accueillis par an

14 500
places sous
abonnement

219
salariés

Chiffre d'affaires 2024
52,3 M€ HT



Nos expertises

Construire et rénover : chaque année, nous investissons 10 à 15% de notre chiffre d'affaires dans les programmes de construction et de modernisation, dans le but de mettre en conformité les ouvrages aux regards des nouvelles normes réglementaires, de renforcer la sécurité, de rendre accessible le parking aux Personnes à Mobilité Réduite depuis la voirie et d'améliorer la fluidité du stationnement et le confort des utilisateurs. Au cours des 10 dernières années, nos équipes ont mené pas moins de 18 opérations de réhabilitation ou de construction d'ouvrages à Paris et en Ile-de-France.

Focus sur nos derniers chantiers de rénovation de parkings parisiens :

Depuis fin 2023, d'importants travaux de rénovation ont été entamés sur le parking Bac Montalembert. Ce chantier de 2,4 millions d'euros a permis notamment une mise aux normes en vigueur, l'amélioration de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, l'installation de 200 bornes de recharge électrique et la création de zones motos et vélos.

Début 2024 a débuté la modernisation du parking Carnot pour un investissement de près de 2,8 millions d'euros. Rénovation des locaux, des installations et équipements, mise en place d'un réseau d'extinction automatique d'incendie, installation de près de 100 bornes de recharge électrique et création de locaux sécurisés pour vélos et motos étaient notamment au programme de ce chantier qui s'est terminé fin 2024.



[Parole d'expert]

Didier MERCIER, Chargé d'opérations – Direction Technique

Mon métier est d'assurer une coordination complète dans la réalisation de travaux de rénovation de nos parcs de stationnement. Cette mission s'axe principalement autour du suivi des chantiers et de leur bonne réalisation et nécessite une expertise certaine dans la construction, alors même que les parkings restent en condition d'exploitation pendant les phases de chantier. En véritable chef d'orchestre, je dois constamment assurer le lien entre les entreprises retenues, les clients, le concédant (propriétaire du parking) mais également nos services internes.

Ces différents aménagements peuvent concerner la ventilation, la sécurité incendie, le désenfumage, les peintures... Par ailleurs, nos chantiers respectent les offres et budgets proposés lors des appels d'offres et le cadre réglementaire s'appliquant à chaque parc de stationnement.

Au quotidien, mon métier, c'est une bonne connaissance technique et beaucoup d'humain !

Exploiter et commercialiser : de l'accueil à la relation client en passant par la maintenance, la propreté ou la sécurité des parcs jusqu'à l'encaissement des clients et la gestion des contrats abonnés, nos 219 salariés qualifiés et spécialisés sont mobilisés au sein de plusieurs pôles indispensables au bon fonctionnement et au niveau de services des 65 parcs :

- Des équipes d'exploitation assurant la gestion quotidienne des parkings
- Un service Propreté chargé du nettoyage de l'ensemble des parcs
- Un service Maintenance qui effectue un contrôle, un entretien préventif et curatif, ainsi que des interventions 24h/24 sur les équipements des parcs, grâce à des équipes d'astreinte le soir et le week-end
- Un Centre de surveillance et de gestion à distance dédié aux parcs résidentiels sur lequel est relié l'ensemble des alarmes et téléphones d'urgence 24h/24 et qui intervient également pendant les horaires de fermeture de certains parcs publics
- Un service Qualité chargé d'élaborer, dans une démarche d'amélioration continue, les procédures qui garantissent la satisfaction de la clientèle et l'efficience des processus.
- Tous les services en support nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise : RH, Juridique, Marketing, Commercial, Développement, Administratif et Financier, SI...

L'exploitation sur le terrain, ce sont notamment :

- **Plus de 2 400** caméras de vidéoprotection pour assurer la sécurité de nos 65 parkings.
- **6 500** interventions annuelles de maintenance (contrôles d'accès aux parkings, vidéo-surveillance, ascenseurs, luminaires, détection incendie, ventilateurs, etc.).
- **155 000** appels au centre de télégestion chaque année

“

[Parole d'expert]

Anouar DEKAKI, Responsable de la Sûreté et du Centre de Surveillance et de Gestion à Distance (CSGAD)

Au quotidien, ma mission est de gérer et d'assurer la sûreté des parcs de stationnement, en collaboration avec un prestataire extérieur dont tous les agents sont qualifiés SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) ou ADS (agent de sécurité).

Aujourd'hui, mon service comporte 10 équipiers afin d'assurer un service 24h/24, 7 jours sur 7 et de garantir la sécurité des véhicules et des personnes. Chaque équipier est formé à la gestion des systèmes d'alarme et est donc capable d'évaluer le degré d'urgence.





[Parole d'expert]

Laurent BREBEL, Responsable Maintenance et Equipements

Assurer la maintenance et le bon fonctionnement des équipements dans un parking, c'est être garant de la sécurité et du niveau de satisfaction de nos clients. Qu'il s'agisse des ascenseurs, de l'électricité, des systèmes d'extinction incendie, il est nécessaire de planifier l'entretien, le remplacement et parfois même le dépannage en urgence avec pour objectif de contribuer à une expérience la plus sûre et la plus fluide possible pour nos clients.

Mais au-delà, je dirais qu'assurer la maintenance, c'est aussi faire de l'écologie intelligente car en renonçant à la logique du « tout jetable » grâce à un matériel entretenu, nous avons clairement la capacité de réduire nos différents impacts environnementaux.

Aujourd'hui dans un parking, nous travaillons avec tous les corps de métiers et depuis quelques années, l'arrivée des BRVE nous a incités à effectuer de véritables remises à niveau individuelles concernant les connaissances et compétences afin de pouvoir répondre aux enjeux spécifiques : puissance électrique, entretien et sécurité...

Bref, être responsable de la maintenance et des équipements, c'est avoir plusieurs cordes à son arc pour offrir des solutions pluridisciplinaires et travailler de manière interconnectée, tant avec les différents services du siège qu'aux côtés des responsables et agents présents dans les parcs de stationnement.

Assurer le contrôle et la gestion du stationnement payant en voirie :

Ces deux communes qui nous ont fait confiance :

- **Gentilly (94)** : Depuis 2013, la Ville de Gentilly a confié à Saemes la délégation de service public comprenant la gestion et l'entretien des horodateurs, la gestion des abonnements voirie ainsi que la régie de collecte des 2 500 places sur voirie.
- **Joinville-le-Pont (94)** : De septembre 2019 à fin mars 2025, Saemes a assuré la maintenance, la collecte en régie des horodateurs ainsi que le contrôle du stationnement payant des 230 places en voirie de la commune.

NB : depuis le 1^{er} janvier 2018, avec l'entrée en vigueur de la décentralisation du stationnement instituée par la loi MAPTAM, les missions relevant du stationnement urbain et pouvant faire l'objet d'une gestion déléguée se sont élargies au contrôle du stationnement payant en voirie (établissement de l'avis de paiement du forfait de post-stationnement (FPS) et traitement du recours administratif préalable obligatoire (RAPO).

MAILLON INDISPENSABLE DU STATIONNEMENT ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE ET UTILISATEURS

Travailler conjointement avec tous les acteurs d'un territoire...

Pour bien comprendre : la gestion des ouvrages concernant les parkings est majoritairement effectuée en délégation de service public (DSP). Cette forme de contrat permet à une personne morale de droit public de confier la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire dont la rémunération est实质iellement liée aux recettes tirées de l'exploitation du service.

Au-delà de la nature contractuelle de gestion, il est essentiel d'appréhender la nature induite de ce type de collaboration avec la nécessité d'un travail mené conjointement sur la durée, souvent plus d'une dizaine d'années.

Ainsi nous sommes en mesure de nous adapter aux différents impératifs de tout client concédant en proposant nos expertises sous délégation de service public ou bien sous la forme de contrats de prestation de service :

- **Aux collectivités** : pour accompagner leur politique de stationnement et de partage de l'espace public.
- **Aux hôpitaux** : pour permettre aux proches des personnes hospitalisées de leur rendre visite mais aussi aux patients de se rendre à leur rendez-vous et au personnel hospitalier de se garer.
- **Aux musées** : pour rendre la culture accessible au plus grand nombre.
- **Aux bailleurs sociaux** : pour assurer un stationnement sécurisé proche des logements
- **Aux sociétés privées** : Centres commerciaux, grands magasins, sociétés immobilières.



Au service du parcours client

Digitaliser le parcours client est un véritable impératif à l'heure où smartphones et tablettes sont entrés dans le quotidien de chacun.

Ainsi, le site saemes.fr permet au client de réserver une place de parking, de comparer les tarifs et de préparer son abonnement en ligne. Par ailleurs, la réservation d'une place de stationnement en ligne en un clic est facilitée grâce au partenariat de longue date mené avec des partenaires de réservation internet (Onepark, Zenpark, Parclick...) aussi bien sur les parkings publics que résidentiels, permettant à l'automobiliste de préparer sereinement son déplacement en amont.

Autre point essentiel pour faciliter le quotidien des automobilistes, motards et autres utilisateurs de deux roues, la géolocalisation des parkings sur les moteurs de navigation et GPS. En effet, tous les parkings publics sont référencés sur Mappy, Here, Tom Tom, Waze...

Enfin, Saemes assure la remontée de données concernant l'occupation des parkings et les rafraîchit toutes les deux minutes. Publiées sur le site internet saemes.fr ainsi que sur la plateforme d'OpenData (opendata.saemes.fr), elles permettent aux différentes applications de mobilité une réutilisation utile aux déplacements quotidiens des franciliens, notamment en publant les places disponibles en temps réel.

Côté Relation Client dédiée aux abonnés résidentiels et amodiataires, notre service gère au quotidien les demandes spécifiques des abonnés et les oriente notamment vers l'outil monespaceclient.saemes.fr permettant le suivi des contrats et le paiement des factures en ligne.

Pour un stationnement plus inclusif en Île-de-France

Notre société s'investit activement dans l'amélioration des services de mobilité urbaine pour tous les types de clients, y compris les PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Avec nos ascenseurs 1 000 Kg débouchant en surface, les PMR peuvent accéder aisément aux places de stationnement dédiées dans nos parkings.

En s'associant à Very Important Parking (VIP), une application mobile innovante co-fondée par Philippe Croizon (handi-nageur de l'extrême), notre société réaffirme son engagement envers l'inclusion et l'accessibilité. Ce partenariat offre aux utilisateurs de l'application un accès facilité à l'ensemble de nos parkings, grâce à une base de données exhaustive et un système de navigation optimisé.

L'ambiance musicale des parcs et le développement de services permettant d'optimiser le temps de stationnement.

Cela fait partie des standards qualité de nos sites. L'intégralité des parkings publics propose une programmation musicale rythmée selon les moments de la journée afin d'accompagner sereinement le parcours client. Nous avons choisi de personnaliser la décoration de nos parkings à la fois pour embellir les ouvrages mais également pour permettre aux clients de mieux se repérer.

La décoration intérieure s'appuie ainsi sur des œuvres graphiques originales conçues spécialement pour chaque ouvrage autour d'un thème particulier : monuments, lieux typiques, quartier, œuvre artistique... Nous nous sommes notamment associés à des partenaires photographes, graphistes, agences ou écoles de design : la Parisienne de Photographie, l'Ecole Bleue, Agence Treize, ...

De plus, divers services viennent optimiser le temps de stationnement de chaque francilien avec, par exemple, les consignes à casques gratuites pour les motos, le badge Liber-T en sortie de parking, le lavage à sec sur la plupart des parkings publics parisiens et le Pass Multiparcs, forfait mensuel donnant libre accès à 15 parkings, grâce à la lecture par plaque minéralogique (formule idéale pour les particuliers ou professionnels se déplaçant régulièrement dans la capitale).

Au-delà de services de plus en plus diversifiés, nous veillons à la qualité de leur mise en place quotidienne.



ACTEUR ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Accompagner et faciliter la transition vers des nouvelles mobilités

Depuis 2017, nous déployons des bornes de recharge électrique connectées dans nos parkings publics et résidentiels. Accessible à tous les utilisateurs, la recharge sur ces bornes est proposée au prix de 0,50 € de coût du service et 0,50 € par kWh rechargeé (avec un badge Freshmile, Belib', Kiwhi Pass, Chargemap Pass...). Des charges lentes (7 kW) et des charges rapides (22 kW) sont disponibles.

Plus de 1 500 points de charge sont désormais installés dans nos parkings.

Depuis 2019, nous équipons, à la demande de la Ville de Paris, 50% de la capacité publique des parkings concédés en bornes de recharge électrique et notre cap des 2 000 places équipées sera atteint fin 2025.

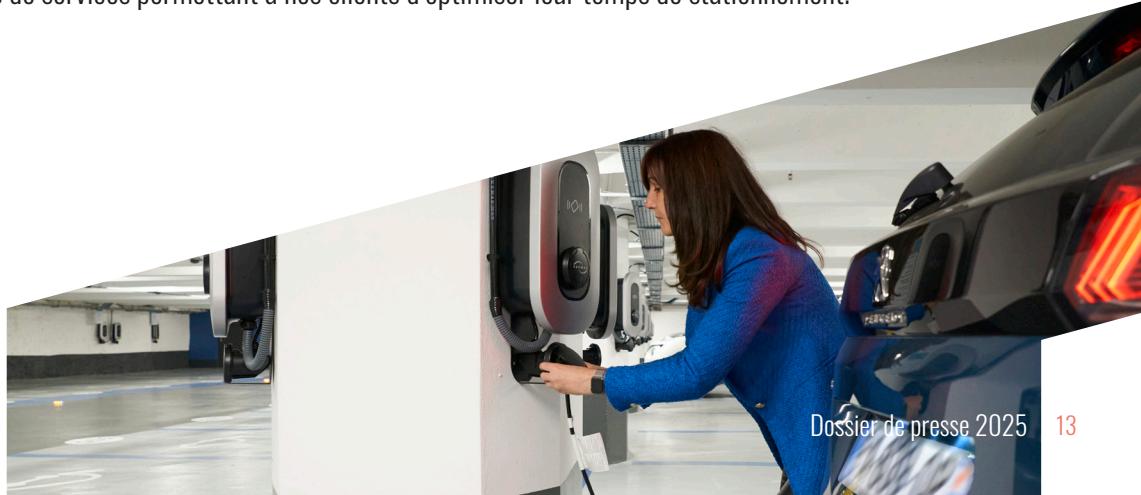
“

[Parole d'expert]

Gerry DRU, Chef du Parc Madeleine-Tronchet (Paris 8^{ème})

Ma mission est d'accueillir les clients horaires, de gérer les abonnements, de vérifier le bon fonctionnement des équipements, en collaboration avec cinq agents, deux de nuit et trois de jour... Le tout en faisant preuve d'agilité avec des pics de fréquentation au sein d'un quartier animé, tant la journée avec les bureaux et nombreux commerces que le soir avec l'Olympia à proximité.

Gérer l'un des principaux parcs de stationnement de la capitale, c'est aussi assister à l'évolution de la mobilité francilienne avec l'émergence réelle de la voiture électrique couplée à une baisse de la fréquentation automobile. Cela implique au quotidien d'accompagner le client dans la « prise en main » de ces nouvelles mobilités avec plus de 500 places équipées d'une borne de recharge et près de 90 places réservées aux motos au sein du parking Madeleine-Tronchet. Enfin, c'est aussi utiliser les locaux disponibles au sein du parking pour y voir apparaître de nouveaux types de services permettant à nos clients d'optimiser leur temps de stationnement.



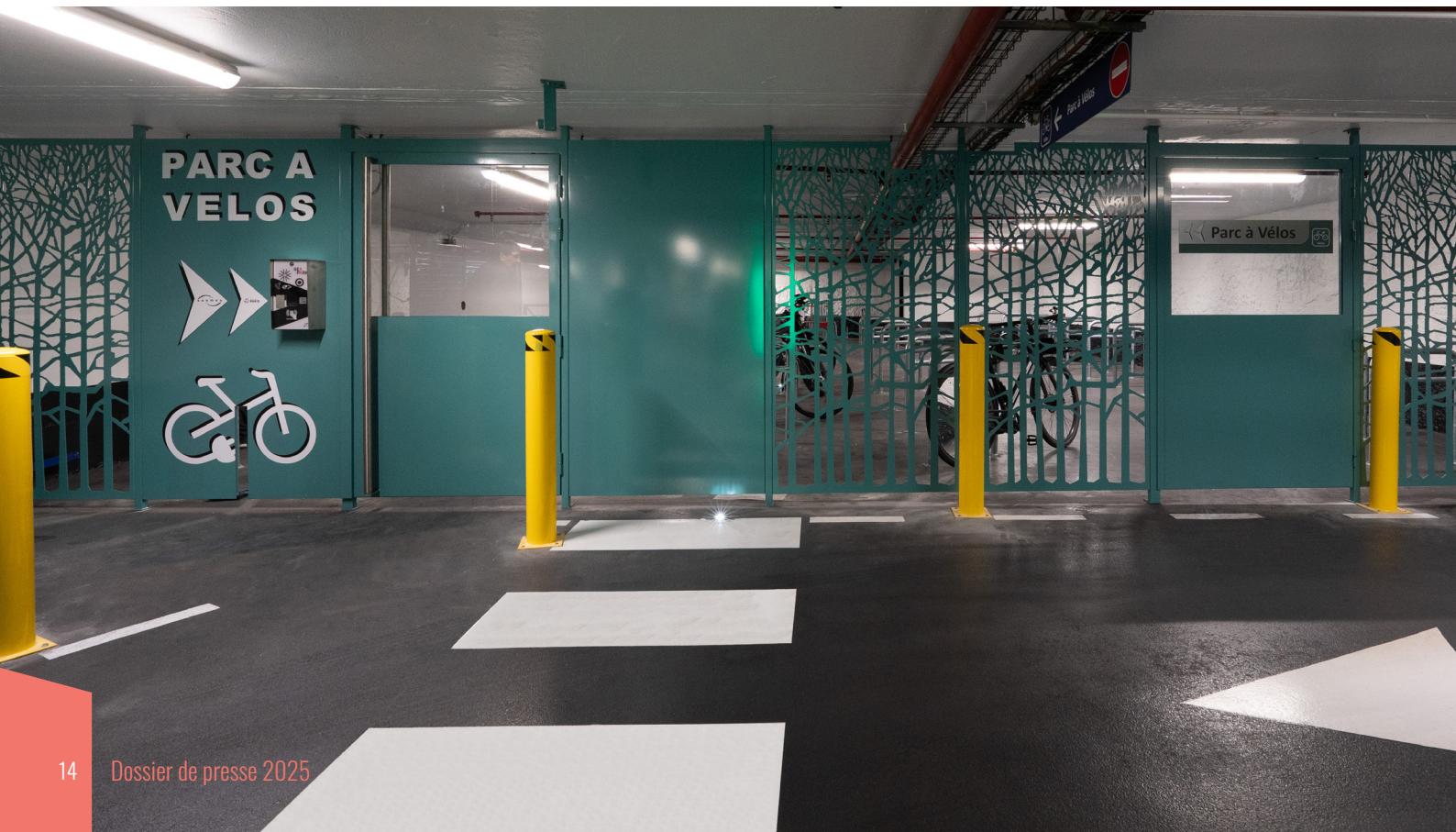
Par ailleurs, en proposant aux cyclistes des stationnements sûrs, accessibles et des services associés, nous accompagnons résolument le développement de ce mode de transport en développant des places de stationnement en abonnement mensuel, trimestriel ou annuel. 1 300 places sont déjà proposées dans plus de 30 parkings, dont la grande majorité accessibles depuis les ascenseurs des parkings débouchant en surface. Nous mettons aussi à disposition 200 places vélos dans la vélo-station Van Gogh, aux abords de la Gare de Lyon.

Et demain ?

À terme, notre objectif est d'atteindre 10 % de places de stationnement vélos. En parallèle, dans les parkings résidentiels, une offre de stationnement dans une zone sécurisée avec un accès contrôlé, à destination des résidents du quartier, pourra être déployée lorsque cela sera possible.

Pour accompagner la mise en place du stationnement payant des deux-roues motorisés sur voirie, nous avons déployé près de 2 200 places dédiées dans plus de 50 de nos parkings, sous forme de locaux fermés ou de zones réservées. **Nous développons parallèlement des points de recharge électrique spécifiques dans certains parkings, comme Madeleine Tronchet et Méditerranée Gare de Lyon.** Dans le cadre de nos délégations de service public, nous développons fortement cette offre en vue d'atteindre, d'ici 2030, 50 % des places motos équipées d'un point de charge.

Equipés de revêtement antidérapant sur les rampes de circulation et les zones de stationnement, ces lieux de stationnement font également la part belle aux services avec notamment des consignes gratuites pour déposer les casques motos ou bien encore des points de lavage adaptés aux deux roues.



Économiser l'énergie et les ressources

Avec notre certification ISO 14001, renouvelée en novembre 2023, nous nous engageons à limiter l'impact de nos actions sur l'environnement, en nous inscrivant dans une démarche d'amélioration continue. Notre entreprise met en place au quotidien des actions et des outils de contrôle dans ses parkings, qui permettent de réduire la consommation énergétique, de maîtriser la consommation d'eau, de minimiser les nuisances des chantiers et de mieux gérer les déchets. Par ailleurs, l'ensemble de nos parkings résidentiels et publics Saemes est aussi certifié ISO 9001.

Mais au-delà des certifications, notre engagement porte sur le respect du Plan Climat signé par la Ville de Paris en 2004, notamment en diminuant les consommations électriques des parcs de stationnement. Ainsi, notre entreprise poursuit son programme d'économies d'énergie en systématisant l'éclairage LED et à la détection de présence dans les parkings. Ces actions ont contribué à réduire les consommations électriques de -43% entre 2011 et 2024.

Enfin, nous nous attachons à réutiliser les eaux issues de la nappe phréatique (eaux d'exhaure) pour le nettoyage de ses parkings, au lieu de l'eau du réseau public d'assainissement. Nous avons aussi investi dans des modèles d'autolaveuses permettant de consommer 70 % d'eau de moins que les précédents.

Limiter les impacts et réduire les déchets

Chacun des prestataires œuvrant sur les chantiers de construction ou rénovation s'engage à se conformer à une charte afin de minimiser les nuisances sonores et olfactives, pollutions visuelles, perturbations du trafic en voirie, à maîtriser les risques sur la santé de leur personnel, à limiter les pollutions de proximité lors du chantier (pollutions des sols, des eaux et de l'air) et à optimiser les matériaux afin de réduire la quantité de déchets mis en décharge. Pour chaque chantier, un bilan permet d'évaluer les réelles réductions des nuisances environnementales.

Côté déchets, nos équipes se sont engagées, depuis plus de dix ans, dans une démarche de réduction et de mise en place du tri sélectif dans l'ensemble de nos parkings.

Favoriser la végétalisation de nos ouvrages

Si notre activité est essentiellement située en souterrain, les émergences de parkings (trémies ou édicules) vont faire l'objet d'études de végétalisation. Ainsi nous proposons, dans le cadre de nos réponses aux appels d'offres de délégations de service public à venir, des travaux de débitumage en pied de trémies de certains parkings permettant à la fois de mettre en terre des plantes volubiles ou vivaces qui contribueront à l'embellissement de l'espace public, à la désimperméabilisation des sols, et au développement de l'habitat d'une faune et d'une flore locales.



“

[Parole d'experte]

Laura BURULCI, Assistante Qualité-Sécurité-Environnement (QSE)

Aujourd'hui, le service QSE assure le déploiement des actions définies dans le SMQE (Système de Management de la Qualité et de l'Environnement) et le Plan de Transition Ecologique avec notamment une baisse importante de la consommation électrique. Pour déployer cette feuille de route et atteindre nos objectifs ambitieux, je travaille au quotidien avec l'ensemble des services de l'entreprise et je réalise des audits sur nos parcs de stationnement, pour vérifier le respect de nos engagements en matière de qualité, sécurité et environnement. Initier et faire avancer notre démarche de progrès, c'est aussi travailler avec des experts pour étudier et

faire évoluer les pratiques, les équipements et process concernant par exemple, la qualité de l'air dans nos ouvrages, les économies d'eau... C'est aussi assurer un cadre de travail sécurisé pour tous les collaborateurs. Le renouvellement des certifications ISO 14001 et ISO 9001, tous les 3 ans, est un chantier majeur pour l'entreprise et nous sommes très fiers du travail accompli.

Enfin, assurer l'ensemble des missions concernant la qualité, la sécurité et l'environnement requiert d'aller sur le terrain et aujourd'hui chaque semaine, nous visitons deux parkings en moyenne.

UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

Gouvernance

Saemes est une société d'économie mixte, dont le capital est réparti comme indiqué ci-dessous :

- Ville de Paris : 50,06%
- EFFIA : 33,27%
- Groupe Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) : 5,59%
- CDC-HABITAT : 4,19%
- RIVP : 4,18%
- Paris Habitat – OPH : 2,10%
- CCIR Paris Ile-de-France : 0,61%

Conseil d'administration de Saemes :

- Carine **PETIT**, Présidente du Conseil d'administration
- Maya **AKKARI**, Représentante de la Ville de Paris
- Christelle **VILLADARY**, Président d'EFFIA
- Lamia **EL AARAJE**, Représentante de la Ville de Paris
- Nathalie **LAVILLE**, Représentante de la Ville de Paris
- Jean-Michel **ARCHAMBAULT**, Directeur Général EFFIA
- Nicolas **NORDMAN**, Représentant de la Ville de Paris



Nos parkings publics :

Paris

- Parking Les Halles-Saint-Eustache - 22 rue des Halles • 75001
- Parking Rivoli-Sébastopol - 5 rue Pernelle • 75004
- Parking Hôtel de Ville - 6 quai de Gesvres • 75004
- Parking Maubert-Collège des Bernardins - 37 boulevard Saint-Germain • 75005
- Parking Lagrange-Maubert - 19 rue Lagrange • 75005
- Parking Saint-Sulpice - Sous la place Saint-Sulpice • 75006
- Parking Bac-Montalembert - 9 rue de Montalembert • 75007
- Parking Quai Branly-Tour Eiffel - 25 quai Branly • 75007
- Parking Saint Augustin - 15 rue de Laborde • 75008
- Parking Haussmann Berri - 155 boulevard Haussmann • 75008
- Parking Madeleine-Tronchet - Face au 21 place de la Madeleine • 75008
- Parking Champs Elysées - Face au 62 avenue des Champs-Élysées • 75008
- Parking George V - Face au 32 avenue George V • 75008
- Parking Montholon - 1 Rue Mayran • 75009
- Parking Hôpital Saint-Louis - 1 avenue Claude Vellefaux • 75010
- Parking Méditerranée-Gare de Lyon - 26 rue de Chalon • 75012
- Parking Bercy Seine - Intersection de la rue J. Kessel et 210 quai de Bercy • 75012
- Parking Bercy Seine Autocars - Intersection de la rue J. Kessel et 210 quai de Bercy • 75012
- Parking Picpus Nation - Face au 96 Boulevard de Picpus • 75012
- Parking Reuilly Diderot - 34 rue de Reuilly • 75012
- Parking Charléty Coubertin - 17 avenue Pierre de Coubertin • 75013
- Parking Hôpital Sainte-Anne - 100 rue de la Santé • 75014
- Parking Porte d'Orléans - 1 rue de la Légion étrangère • 75014
- Parking Mairie du 15e – Lecourbe - 143 rue Lecourbe • 75015
- Parking Porte de Versailles - 44 Boulevard Victor • 75015
- Parking Porte d'Auteuil - 1-3 Avenue du Général Sarrail • 75016
- Parking Jean Bouin -17 Rue Nungesser et Coli • 75016
- Parking Carnot - 20 Bis avenue Carnot • 75017
- Parking Mairie du 17e - 16-20 rue des Batignolles • 75017
- Parking Porte de Champerret - 10 boulevard de l'Yser • 75017
- Parking Ternes - 38 Av. des Ternes • 75017
- Parking Hôpital Robert-Debré - 48 boulevard Séurier • 75019

Île-de-France

- Parking Vaires Centre-Ville - Rue de la Gare • 77360 Vaires-sur-Marne
- Parc-Relais Val d'Europe - 77 rue de la Charbonnière • 77144 Montévrain
- Parking de la Gare de Chatou - Place Maurice Berteaux • 78400 Chatou
- Parking de la Gare de Houilles - 10 Place André Malraux• 78800 Houilles
- Parking Hôpital Henri-Mondor - 1 rue Gustave Eiffel • 94010 Créteil

Nos parkings résidentiels :

- Parking Polytechnique - rue Jacques Henri Lartigue - 75005
- Parking Poliveau - 39 bis rue Poliveau - 75005
- Parking Monge - 17 rue Gracieuse - 75005
- Parking Gay Lussac - Face au 45 rue Gay Lussac - 75005
- Parking Marché Saint Germain - Face au 1 Rue Lobineau - 75006
- Parking Gouraud - 5 avenue Emile Pouvillon - 75007
- Parking Champagny - Face au 13 rue Casimir Perrier - 75007
- Parking Milton - 35 rue Milton - 75009
- Parking Mayran - 5 rue Mayran - 75009
- Parking Récollets - 3 passage des Récollets - 75010
- Parking Roquette - Face au 19 rue Servan - 75011
- Parking Hector Malot - 61 avenue Daumesnil - 75012
- Parking Didot - Place Moro Giafferi / 2 rue Didot - 75014
- Parking Mairie du 14^{ème} - Rue Saillard - 75014
- Parking Général Beuret - 31 rue du Général Beuret - 75015
- Parking Emile Augier - face au 50 boulevard Emile Augier - 75016
- Parking Sainte Périne - rue Mirabeau - 75016
- Parking Gros Boulainvilliers - 15 rue de boulainvilliers - 75016
- Parking Flandrin - face au 2 boulevard Flandrin - 75016
- Parking Mozart - face au 67 avenue Mozart - 75016
- Parking Jouffroy d'Abbans - 40 rue Jouffroy d'Abbans - 75017
- Parking Pèreire - 209 Boulevard Pereire - 75017
- Parking Prony - 37 rue de Prony - 75017
- Parking Carpeaux - 5/7 / 7 bis rue Carpeaux - 75018
- Parking Marcadet - 142 rue Marcadet - 75018
- Parking Mairie du 19^{ème} - Rue André Dubois - 75019
- Parking Gentilly Centre-Ville - Face au 13 rue Albert Guilpin • 94250 Gentilly

Nos partenaires



Contacts presse : A + Conseils

Christelle ALAMICHEL – christelle@aplusconseils.com – 06 31 09 03 83
Xavier YVON – yvon_xavier@yahoo.fr – 06 88 29 72 37